

Présents :

- ♦ Mmes : BOYAT Sylvie, MUDRY BONAN Marie, BOINNARD Nadine.
- ♦ Mme ROSSET Erika arrive en séance à 19H30
- ♦ Mrs : BAUD Jérôme, BENOIT Stéphane, MORAND Jean-Claude, ROSSET Mickaël, VAUTHAY Michaël, VULLIEZ Christian, COURRIER Fabien.

Excusés :

BOINNARD MORALLET Laurence (pouvoir donné à ROSSET Mickaël), VAUTHAY Eliane (pouvoir donnée à MORAND Jean-Claude), MENOUD Florian.

Le Maire évoque le compte-rendu du conseil précédent et demande s'il y a des remarques. Il est adopté à l'unanimité.

Marie Mudry Bonan est nommée secrétaire de séance qui s'ouvre à 18h40.

1) Bâtiments.

Jean-Claude MORAND rappelle que la réception des travaux de l'école n'a pas encore pu se faire du fait de la non-conformité des enduits sur les bois de la cantine et du hall. Une demande de dérogation a été déposée par la mairie au SDIS74. La commission départementale s'est réunie le 4 Janvier 2022, en Préfecture et a émis un avis favorable à notre requête.

Une visite de l'architecte et de l'économiste est prévue pour la Chapelle de Saint-Martin, le jeudi 3 février à 10h.

L'enquête publique pour les captages d'eau du Menet et de La Noche a eu lieu du 7 décembre 2021 au 7 janvier 2022. Un avis favorable a été rendu par le commissaire enquêteur. Le rapport est consultable en Mairie.

2) Aire de jeux/loisirs

Marie MUDRY BONAN présente le projet d'amélioration de l'aire de loisirs au niveau de l'espace de La Gouille. Cela consisterait en la réalisation d'un Pumptrack pour les enfants et adolescents, à vocation de loisirs, ainsi que des agrès de jeux pour les plus petits (toboggan, tyrolienne, filets à grimper ...). Ce projet s'inscrit dans un projet d'aménagement globale du village.

Jean-Claude MORAND explique que ce projet va être présenté à la Région et au Conseil Départemental (au CDAS) pour d'éventuelles subventions. Un deuxième devis va être demandé pour comparaison et Marie MUDRY BONAN suggère la dépose d'un dossier à Jeunesse et Sports.

Le retour de ses demandes devrait se situer aux alentours d'avril ou mai 2022.

Après discussion, le dépôt des demandes de subventions pour ce projet est validé à l'unanimité.

3) Foncier / urbanisme.

En 2009, la commune de Seytroux avait déposé un dossier à l'office notarial de Saint Jean d'Aulps pour l'échange de terrain avec Monsieur Michel VULLIEZ. Ce dossier n'a jamais été pris en compte. Suite à un entretien avec Maître Elodie BODINIER, notaire à Saint Jean d'Aulps, monsieur le Maire présente le dossier et propose de régulariser cette situation. Après discussion, le conseil valide à l'unanimité la décision de faire cet acte notarié.

Un projet de plateforme de retournement à usage de « voirie » est en discussion sur le haut du hameau de Saint-Martin.

Suite à la réunion sur le PLUI-h du 18 janvier 2022, les services de l'Etat demande de justifier plusieurs zones constructibles. Cette demande sera étudiée entre élus de la commune et de la CCHC.

4) Eclairage public.

Il ressort du rapport que l'orientation serait plutôt de valoriser ce qui existe déjà sur la commune et de généraliser ce qui a été mis en place au hameau des « Rossets » sur la route départementale.

L'entreprise DEGENEVE est mandatée pour installer ce qui sera choisi pour la phase de test (coupure nocturne ou abaissement de l'intensité).

Il reste 159 600€ à la charge de la commune, un prêt de 160 000€ sera effectué pour l'amélioration de l'éclairage public, le montage financier est adopté à l'unanimité.

5) SIAC.

Michaël VAUTHAY présente le compte-rendu de la réunion ayant eu lieu le 17 janvier en visioconférence concernant l'aménagement du torrent de Seytroux dans le cadre du contrat rivière.

Une question est posée concernant l'autorisation de creuser la Gouille à chaque printemps. Monsieur le Maire répond que depuis 1996, la commune a l'autorisation de vider la gouille pour l'activité touristique.

6) Zone artisanale des Terches

Jean-Claude MORAND donne lecture d'un courrier du 26 janvier 2022 en provenance de Monsieur Sébastien TRUCHOT.

7) Chapelle de Saint Martin

Monsieur le Maire présente le plan de financement de la chapelle de Saint Martin et propose de faire une demande de subvention auprès du Conseil Départemental

Le montage financier est adopté à l'unanimité.

8) Divers.

Jean-Claude MORAND présente un avant-projet des dépenses d'investissements des budgets de l'année 2022 et demande aux élus si d'autres travaux seraient à inscrire.

Sylvie BOYAT expose le problème de gestion du personnel cantine/garderie périscolaire suite à l'arrêt maladie de Madame DE OLIVEIRA CARDOSO.

Une réunion Petite Enfance est prévue au Biot le 7 Février 2022 de 13h30 à 16h30.

Marie MUDRY BONAN se rendra à la réunion Mobilité de la CCHC le 1^{er} février 2022 à 18h.

Séance levée à 21h30.